

La French AgriTech

De la Terre à la table :
une dynamique d'innovation qui
associe le vivant, le numérique
et le savoir-faire industriel au
service de notre souveraineté



- RÉSUMÉ -



En partenariat avec



Sommaire

	Édito.....	05
	Méthodologie.....	06
01	Les grands enjeux agricoles et agroalimentaires de demain.....	09
02	État des lieux de l'AgriTech en France et dans le monde.....	10
03	Les conditions de la réussite de la transition agricole et agroalimentaire.....	12
04	Axe stratégique 1 : Accompagner le développement du potentiel d'une start-up AgriTech.....	13
05	Axe stratégique 2 : Des sources de financement capables de faire émerger des leaders.....	14
06	Axe stratégique 3 : Un cadre législatif mis en œuvre pour soutenir l'innovation.....	15
07	Axe stratégique 4 : Faire émerger plus de talents formés au numérique et à l'innovation.....	16
08	Axe stratégique 5 : Accélérer le transfert des résultats de recherche et des compétences vers le privé et en particulier vers les start-up.....	17
09	Axe stratégique 6 : Les leviers de déploiement vers et avec les utilisateurs : acculturation, expérimentation et massification.....	18
10	La naissance de la French AgriTech.....	19

ÉDITO

L'ensemble de l'économie mondiale vit un changement d'ère et se trouve dans l'obligation d'accélérer une transition en profondeur guidée par les enjeux environnementaux : l'agriculture et l'alimentation sont au cœur de la solution. C'est d'autant plus vrai quand on les intègre sur l'ensemble de la chaîne de valeur de la Terre à la table. Pour réussir la nécessaire transformation de l'ensemble d'une filière, nous allons devoir construire un écosystème dynamique, pragmatique et vertueux. Nous avons pris le parti d'appeler cet écosystème : " AgriTech ".

Le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation et le secrétaire d'État chargé du numérique ont décidé le lancement de la French AgriTech. Ils ont confié à La Ferme Digitale la mission de définir les besoins de structuration. La Ferme Digitale a rassemblé et animé pendant le 4^{ème} trimestre de l'année 2021, un groupe d'une trentaine d'experts de différents horizons pour donner corps à la French AgriTech. Ensemble, nous avons posé la situation de la France sur l'échiquier mondial, identifié les problèmes, fait des recommandations, proposé les moyens nécessaires pour accélérer l'émergence et le développement des start-up des secteurs agricole et agroalimentaire.

L'AgriTech, en référence à French AgriTech, regroupe au sein de la French Tech les start-up de la bioéconomie (agriculture, sylviculture, halieutique, agroalimentaire, produits biosourcés, valorisation des déchets organiques, bioénergies...). Ces acteurs peuvent s'insérer dans des filières existantes ou s'inscrire dans de nouvelles filières, parfois très disruptives comme celle des protéines d'insectes. Ces solutions font intervenir une multitude d'acteurs. Les besoins sont très divers, ils en appellent au numérique mais aussi à l'industrie et au vivant.

Entre 2010 et 2020, de nombreuses innovations ont vu le jour en AgriTech avec l'arrivée de jeunes entrepreneurs d'horizons multiples : des télécoms, de la distribution, des médias, du conseil agricole... Ce fut une période très riche et propice aux tests des solutions par des agriculteurs et consommateurs les plus avertis et en recherche de nouveauté.

Durant les dix prochaines années, nous allons devoir continuer à valoriser les initiatives qui vont émerger tout au long de la chaîne de valeur. Nous devons également favoriser la compétitivité de nos acteurs innovants et leur permettre un passage "à l'échelle" plus rapide. Si le berceau de leur développement sera la France, très vite leur terrain de jeu doit être le monde. Au vu des enjeux de compétitivité, les entreprises innovantes doivent aussi appréhender plus vite les limites du seul marché français. Faire de la France une force tout en n'hésitant pas à se développer sur les marchés les plus porteurs le plus tôt possible dans la vie de l'entreprise, et pourquoi pas avec l'aide des acteurs historiques, eux aussi internationalisés.

Le financement, lui aussi en pleine mutation, doit permettre aux investisseurs d'appréhender avec un œil d'expert les impacts des entreprises innovantes de la filière mais sur un horizon légèrement plus long qu'un cycle classique d'outils financiers de 5-7 ans tant la résilience des clients ou utilisateurs est différenciante, même en prenant en compte la difficulté à percer. La volonté d'impact environnemental, social ainsi que les impacts extra financiers sont bien souvent à l'origine de la création des nombreuses innovations du secteur. Il s'agit donc également de faciliter le plus vite possible après la création de la société, la mise en valeur des retours positifs pour la santé, la planète, les hommes, les animaux, en complément du modèle financier.

Il nous faut savoir allier agilité, capacité d'innovation, talents des start-up et robustesse des grands comptes qui ont structuré le secteur depuis des dizaines d'années. Chacun doit en être conscient et s'y employer pour positionner la France comme un acteur majeur en matière d'innovation dans l'AgriTech. De nombreux pays, en Europe comme dans le reste du monde, ont fortement valorisé ces écosystèmes AgriTech. Notre souveraineté dépendra de notre capacité à intégrer cette dynamique globale pour y apporter notre contribution.

Méthodologie

La rédaction de ce rapport est le résultat d'un travail collectif piloté par La Ferme Digitale appuyé par un Comité de Coordination composé de 33 membres, appartenant à 27 structures et 6 réseaux représentant l'écosystème AgriTech français. La mission a été conduite en trois phases.

1 comité de coordination hebdomadaire - 27 structures et 6 réseaux

Start-up, réseaux, instituts de recherche, état et collectivités, accélérateurs, consortiums, pôles de compétitivité, réseaux, associations...



Un large recueil d'informations et d'avis. La première phase avait pour objectif de recueillir le plus grand nombre d'informations, d'avis et de commentaires sur le sujet à partir d'une large base de contacts d'acteurs. Ce questionnaire en ligne a permis de récolter 159 réponses dont 61 provenant de start-up. En complément, nous avons également réalisé 50 entretiens d'acteurs significatifs de l'écosystème de l'innovation agricole et agroalimentaire. Nous avons également adressé aux Régions un questionnaire spécifique afin de recueillir leurs positions et avis sur la French AgriTech.

Atelier French AgriTech - le 18 novembre 2021 à AgroParisTech. Cette journée d'atelier a permis de réunir 50 personnes (40 structures), parmi l'éventail des acteurs sollicités pour approfondir et enrichir la réflexion. A l'issue de l'atelier, le Comité de Coordination a validé la structuration du rapport. Une équipe rapprochée de rédacteurs issue du Comité de Coordination a rédigé le rapport. Une relecture a été assurée par un groupe de volontaires issu de l'écosystème French AgriTech.

Remerciements

Nous tenons à remercier tout d'abord Monsieur Julien Denormandie, ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation et Monsieur Cédric O, secrétaire d'Etat chargé du Numérique, pour nous avoir confié la réalisation de ce rapport ainsi qu'à leurs équipes, qui nous ont aidés tout au long de ce projet. Nous remercions également tous les membres du Comité de Coordination, qui se sont réunis chaque semaine, pendant ces 4 derniers mois et qui ont apporté leurs contributions essentielles dans la construction de ce rapport.

NOM	PRÉNOM	STRUCTURE	NOM	PRÉNOM	STRUCTURE
AUBE	Christophe	AGREENCULTURE / ROBAGRI	GUIRRIEC	Charles	POISCAILLE
BEINER	Élodie	CCI PARIS / FOOD TECH	HUBERT	Antoine	YNSECT
BELLON-MAUREL	Véronique	INRAE / OCCITANUM / INSTITUT CONVERGENCES	LAMY	Etienne	OMBREA
BRAINE	Charles	POISCAILLE	LE ROY	Jérôme	WEENAT / LA FERME DIGITALE
BRANELLEC	Anne-Claire	RÉGION PAYS DE LA LOIRE	LE TINEVEZ	Réjane	INRAE TRANSFERT
BRETON-CAILLEAUX	Karine	LA FERME DIGITALE	PASCOT	Paolin	AGRICONOMIE
BRIEND	Guillaume	AGRETIC - BRETAGNE DEV. INNOVATION	PHILIPPE-JAN	Lucie	RÉGION PAYS DE LA LOIRE
BRUERE	Cécile	INRAE / OCCITANUM	PILLAUD	Hervé	GROUPE ETABLIERES
BUGEAT	Anthony	AXIOMA	POLIZZI	Mélanie	LA FERME DIGITALE
CAMPHUIS	Kevin	SHAKEUP FACTORY	POMMIER	Emilie	OMBREA
COMPERE	Pierre	AGRI SUDOUEST INNOVATION	POTOK	Stéphanie	INRAE TRANSFERT
CONTRERAS	Julieta	AGROTIC CONSULTING / DIGI FERMES	REY	Alexia	NEOFARM
DAVICO PAHIN	Julie	OMBREA	REY	Arnaud	CREDIT AGRICOLE
DAVID	Laurent	WINE ANGELS / WINETECH	STOOP	Philippe	ITK
GUERIN CRISOSTOMO	Tatiana	LA FERME DIGITALE	TANGUY	Loic	LES GRAPPES
			VERVY	Jean-Baptiste	WIZIFARM / COFARMING
			VULSER	François	XYLOFUTUR / WOOD TECH
			ZLATOFF	Jérôme	FOODSHAKER / FOODTECH

Nous tenons également à remercier tous les participants de l'enquête French AgriTech menée courant octobre et novembre 2021 ainsi que les personnes ayant participé à la Journée d'Atelier du 18 novembre 2021 à AgroParisTech pour leurs riches contributions, idées et propositions. Nous remercions également toutes les personnes interviewées ou ayant contribué à la bonne rédaction de ce rapport : Lilas ALLARD (EURATECHNOLOGIES), Guillaume BAGLIN (LIMAGRAIN), Guillaume BERRANGER (VILLAGE BY CA), Alexandre BIAU (UNILIS), Christian BLUARD (TYMEOS), Jean-Paul BORDES (ACTA), Nicolas BURGE (AGROPARISTECH INNOVATION), Adrien CALATAYUD (BUSINESS FRANCE), Hélène CAMBOU (GROUPE BPCE), Gaëlle CHERUY (AGDATAHUB), Emeline DEFOSSEZ (VEGEPOLYS), Muriel DOUCET (AGREENTECH VALLEY), Remi DUMERY (FERME DU CHEVAL BLANC), Hubert DUNANT (AXEREAL), Emmanuel ETESSE (CREDIT AGRICOLE FINISTERE), Nicolas FERRAS (SMAG), Jérôme FRANÇOIS (NUMALIM), Juliette GRIMOND (BUSINESS FRANCE), Loic GUITTON (BANQUE POPULAIRE), Guillaume JOYAU (NUMAGRI), Amory KALT (DEMETER), Bruno KATZ (SALESFORCE), Johanna KERESZTES (BUSINESS FRANCE), Rodolphe KLEIN-GOUVERNEUR (LE VILLAGE BY CA), Philippe LENEÉ (INRAE), Justine LIPUMA (MYCOPHYTO), Sylvain LISEMBARD (AGROPARISTECH INNOVATION), Léa LOUVAT (CAPAGRO), Simon MAECHLING (BAYER), Nicolas MANIEZ (AGREENTECH VALLEY), Philippe MAUGUIN (INRAE), Yoann MERY (LA COOPERATION AGRICOLE), Frédéric MOUVIER (BAOBA), Xavier REBOUD (INRAE), Linda REBOUX (CAISSE DES DEPOTS), Michael ROES (TOOPI ORGANICS), Jean-Christophe ROUBIN (CREDIT AGRICOLE SA), Romain SAUTRAU (SUPERNOVA INVEST), Diane SERGENT (BIOLINE), Rob SPIRO (IMAGINATION MACHINE), Alain THIBAUT (AGRIODOR), Bruno TISSEYRE (CHAIRE AGROTIC), Gilles VAN KEMPEN (AGRICULTEUR DU LOIRET), Ariane VOYATZAKIS (BPIFRANCE), Isabelle WISNIEWSKI (EURALIMENTAIRE).

Enfin, nous sommes fiers d'avoir pu nous entourer d'une équipe de pilotage et d'accompagnement, dont l'engagement sans faille nous permet de vous proposer la concrétisation de ce projet d'ampleur nationale : Julien BAILLIEUL (IQO), Clément BUTON (ONEPOINT), Tatiana GUERIN CRISOSTOMO (LA FERME DIGITALE), Antoine MANHES (IQO), Hervé PILLAUD (GROUPE ETABLIERES), Louis VIGNES (ONEPOINT).

La dynamique French AgriTech

French AgriTech, le mouvement français issu des réseaux d'innovation sur toute la chaîne de la bioéconomie.

La French AgriTech est le mouvement français issu des réseaux d'innovation sur toute la chaîne de la bioéconomie : agriculture, sylviculture, halieutique, agroalimentaire, produits biosourcés, valorisation des déchets organiques, bioénergies... elle œuvre à l'émergence de solutions répondant aux défis économiques, sociétaux et environnementaux au service de notre souveraineté.

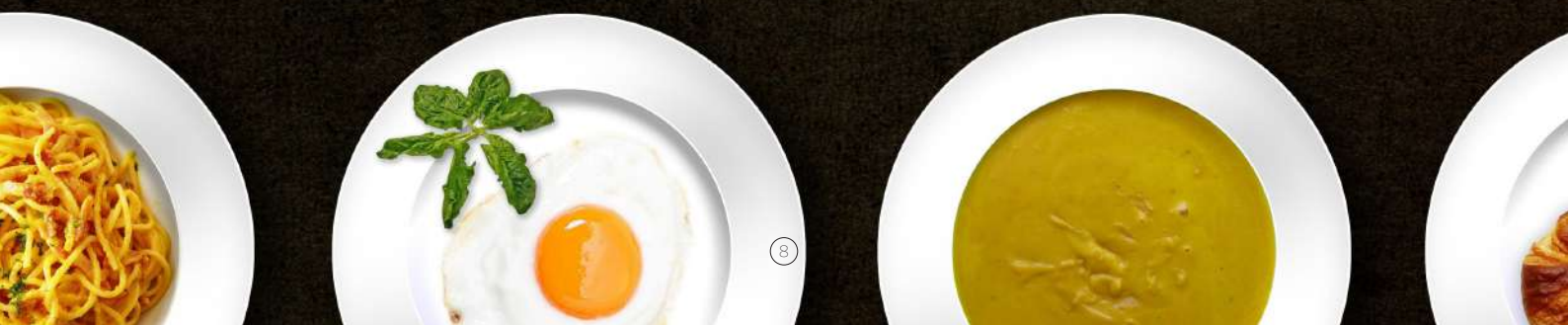
Cette dynamique a pour vocation de faire émerger et rayonner les start-up françaises des secteurs AgTech et FoodTech au niveau international, d'accélérer leurs innovations dans ces secteurs pour contribuer à la troisième révolution agricole et alimentaire, dans le respect de l'Homme et de la planète.

La French AgriTech est ainsi une marque label de l'écosystème français d'innovation qui partage une vision commune et une volonté de collaborer afin de rassembler, impulser, acculturer, promouvoir et faire rayonner les innovations et les start-up de la bioéconomie, en France et à l'international.

Les ambitions

Pour faire de la French AgriTech une réalité concrète, nous nous fixons les objectifs suivants à l'horizon 2030 :

- En complément du programme d'accélération French AgriTech 30, avoir 15 % de start-up French AgriTech au sein du FT120 et Next 40 et viser au moins 10 licornes French AgriTech, en ayant suscité la création de 100 nouvelles start-up par an.
- Voir émerger 5 nouveaux fonds français à plus de 200 M€ sous gestion avec des équipes spécialistes du vivant ou de l'industrie, dont un fonds adressant plus particulièrement les projets en phase d'amorçage (abondé par un dispositif de livret "AA" sectoriel), avec un membre French AgriTech au comité d'orientation ou conseil d'administration de ce dernier fonds. Participer à la création d'un méga-fonds européen late stage destiné à financer les futures licornes de la filière.
- Avoir un impact concret sur le climat et accompagner la mise en place d'indicateurs de mesure des bénéfices et services environnementaux. Par exemple, viser 1 Mégatonne/an de carbone séquestré par les start-up et leurs utilisateurs bénéficiaires.
- Susciter le déploiement de plus de 100 expérimentations de start-up French AgriTech, en coordination avec des entités spécialisées et expérimentées, dont France Expérimentation et grâce au support de dispositifs financiers structurés.
- Représenter 1 Md € annuels de valeur cumulée à l'international par l'écosystème French AgriTech, ses partenaires et clients.
- Être présent dans la gouvernance de minimum 10 structures majeures agricoles, alimentaires ou scientifiques afin de porter la voix de l'innovation.



01

Les grands enjeux agricoles et agroalimentaires de demain

L'ensemble des activités de la biomasse et du vivant connaît une profonde transformation (l'agriculture, la viticulture, la sylviculture, l'halieutique, l'agroalimentaire, les produits biosourcés, la valorisation des déchets organiques, les bioénergies, les biotechnologies...). Des demandes du consommateur et du citoyen qui évoluent, un monde à nourrir, une planète à réparer, la santé qui s'invite à notre table et s'appréhende désormais globalement, sans oublier le souci du bien-être des acteurs, voilà les défis à relever. Bien que déjà largement engagée, cette 3ème révolution agricole et alimentaire mérite d'être expliquée, soutenue et même accélérée.

Ces filières du vivant représentent ensemble un écosystème qui doit être accompagné et soutenu pour conserver notre excellence en matière de production, de productivité et de souveraineté. Un tour d'horizon de quelques pays nous permet d'évaluer le positionnement de la France sur l'échiquier mondial. Notre réussite dépendra de notre capacité à mobiliser l'ensemble des acteurs d'un système très organisé et à lui faire accueillir de nouveaux entrants : les start-up, empreintes de créativité. Des liens se créent déjà et nombre de start-up sont à l'œuvre.



02

État des lieux de l'AgriTech en France et dans le monde

Des solutions innovantes tout le long des chaînes de valeur agricole et alimentaire

L'AgriTech, en référence à French AgriTech, regroupe les start-up de la bioéconomie, des secteurs de l'agriculture et de l'alimentation : l'agroalimentaire, la viticulture, la sylviculture, l'halieutique, les produits biosourcés, la valorisation des déchets organiques, les bioénergies, les biotechnologies... Ces acteurs peuvent s'insérer dans des filières existantes ou s'inscrire dans de nouvelles filières, parfois très disruptives comme celle des protéines d'insectes. Ces solutions font intervenir une multitude d'acteurs, de la Terre à la table, aux activités très diverses.

Nous pouvons citer de nombreux exemples de thématiques sur lesquelles l'AgriTech française apporte des solutions innovantes reconnues et ayant trouvé leur marché (cette liste n'est pas exhaustive) :

- le biocontrôle qui vise à remplacer les intrants de synthèse par des molécules d'origines naturelles ;
- les protéines alternatives, qu'elles soient d'origines marine, terrestre, biotechnologique, végétale ou animale, pour l'alimentation animale et humaine, ouvrant considérablement le marché par la diversité des solutions ;
- les capteurs associés aux outils d'aide à la décision qui permettent d'émettre des recommandations agronomiques afin d'anticiper, par exemple, le risque de pathogènes ou les aléas climatiques ;
- la robotique qui permet l'automatisation d'interventions dans les fermes ou au niveau-même de la production ;
- les solutions de commercialisation qui contribuent à rapprocher le consommateur du producteur ;
- les outils d'audit digital des produits notamment via la blockchain pour la traçabilité et la contractualisation dans la filière, permettant ainsi de donner plus de transparence et de gagner la confiance du consommateur ;
- les outils de modélisation des filières et des exploitations afin de faciliter les prises de décisions...

Le positionnement de l'AgriTech française dans le monde

Au niveau mondial, les investissements ont explosé pour atteindre près de 200 Mds \$ en 10 ans, de 2012 à 2021.

- La moitié de ces investissements a été allouée à des start-up du e-commerce et de la livraison ;
- Un quart aux projets AgTech ;
- Un quart sur les sujets FoodTech.

Historiquement, les levées de fonds sur les sujets AgTech et FoodTech représentent 7 % des levées de fonds tous secteurs confondus, ce qui représente près de la moitié de ce que pèsent ces secteurs économiques dans l'économie mondiale (entre 13 et 14 %, selon World Economic Forum).

La croissance est exponentielle, avec 15 Mds \$ déployés en 2016, 30 Mds \$ en 2020 et près de 50 Mds \$ estimés pour 2021, auxquels s'ajoutent près de 20 Mds \$ levés lors d'entrées en bourse ou de SPAC. L'Amérique du Nord a largement dominé cette dynamique avec près de 50 % des investissements entre 2012 et 2020, suivie de l'Asie avec un peu plus d'un quart

des fonds levés, la Chine devenant très dynamique sur les sujets d'e-commerce. En 2021, le dynamisme asiatique en fait le premier continent, devant les Amériques. L'Europe, qui représentait entre 12 % et 15 % des investissements, a pesé près d'un quart de tous les fonds levés en 2021, sous l'effet, là encore, des sujets de quick commerce et de livraison.

L'année 2021 aura confirmé l'arrivée à maturité de nombreux sujets d'investissements et des start-up qui les portent depuis des années : ce sont plus de 100 levées de fonds individuelles qui globalisent plus de 100 Mds \$.

À l'échelle mondiale, on compte dans l'AgriTech plus de 110 licornes parmi lesquelles près de 50 américaines



et 26 chinoises. Elles portent essentiellement sur le domaine de la livraison (50 % d'entre elles à ce jour). Parmi les licornes européennes, on trouve ainsi Just Eat, Deliveroo, Picnic, Flink, Gorillas ou Glovo, mais aussi Oatly, Infarm et la seule française Swile. Les fonds investis dans ces secteurs sont apportés par plus de 1 000 fonds d'investissement et 10 000 business angels de toutes les géographies.

L'entrepreneuriat en Europe est en phase de rattraper la tendance nord-américaine. Au sein du continent européen, les principaux hubs concentrant les start-up AgriTech se situent dans l'ordre : au Royaume-Uni, en France, puis en Allemagne et dans les pays nordiques (Norvège, Suède, Finlande, Danemark). La Suisse et la Hollande sont en train de consolider des écosystèmes locaux très robustes de support aux start-up, autour entre autres de leurs pôles universitaires et prennent une part sensible des investissements d'amorçage sur des sujets technologiques émergents.

La France se positionne dans le top 6 mondial en termes d'investissements avec plus de 650 M€ investis en 2020 et près de 1 Md € pour la première fois en 2021. En 2021, la France comptait plus de 250 start-up AgriTech. 50 levées de fonds de plus de 1 M€ ont été réalisées chaque année de 2018 à 2021. De 2015 à 2021, les start-up françaises ont levé plus de 2,5 Mds €, dont la moitié a été captée par le top 15 : des start-up qui gagnent en maturité (Foodles, La Belle Vie, Shopopop, Aryballe, Afyren...) et qui, pour certaines, s'internationalisent

(Ÿnsect, Innovafeed, Swile, Sunday, M2i, Jow, Naïo Technologies, Chefclub...).

A l'inverse des tendances mondiales, la France a créé peu de projets (et capté peu d'investissements) sur les sujets d'e-commerce ou de livraison, ce qui la fera reculer dans les classements européens de 2021. Elle est par contre en pointe pour l'élevage industriel d'insectes, les sujets de technologies pour la culture des algues, la robotique agricole, les technologies de conseil aux agriculteurs, mais aussi les services digitaux pour la restauration ou l'anti-gaspi.

L'AgriTech ne représente pour autant que 6 % des fonds levés par les start-up françaises sur ces 6 dernières années. La France pèse pour à peine 2 % des levées de fonds mondiales sur ces thématiques.



Des exemples sont à prendre sur les marchés internationaux.

On note certaines bonnes pratiques dans des pays étrangers pour accompagner les start-up innovantes dans leur développement : de la Grande Bretagne à Israël en passant par l'Italie, la Suisse, les Pays-Bas ou encore Singapour et les Émirats, nous avons trouvé des formes d'accompagnement qui peuvent inspirer la French AgriTech.

L'analyse approfondie des pratiques en France montre un certain nombre de paradoxes.

- Malgré son essoufflement, la France reste un pays dynamique en pré-amorçage par rapport à ses homologues européens.
- Les fonds d'investissements et business angels, bien que toujours plus nombreux en France, adressent encore peu les phases d'amorçage dans le secteur de l'AgriTech.
- Des levées de fonds conséquentes de type série C sont apparues ces dernières années et constituent un bon indicateur d'un écosystème qui a mûri au fil des ans, laissant entrevoir la possibilité de faire grandir en France des scale-up du secteur plus facilement qu'auparavant.
- Les start-up françaises sont en général plus économes en ressources que leurs homologues étrangères et souvent encore trop peu internationalisées.
- Malgré un essor récent, la France est encore très sous-représentée sur le sujet des nouvelles protéines ou des biotechnologies.
- Paris est en train de devenir le terrain de jeu des start-up étrangères de la livraison.
- Deux introductions en bourse sont référencées à ce jour (Fermentalg et Afyren), mais un certain nombre d'acquisitions ont eu lieu ces dernières années.

Tout au long de la chaîne de valeur, des dizaines de nouvelles activités et métiers sont en train d'être inventés, dont certains vont prendre une part croissante dans l'économie. Certaines vont même devenir des sujets stratégiques majeurs, à l'instar du carbon farming, de la génétique, des biotechnologies, de la fermentation, de l'intelligence artificielle ou de la robotisation. La French AgriTech se doit d'être

l'épicentre de l'innovation au service des territoires. Les Régions dans leur ensemble accompagnent les start-up, ce qui a pour conséquence une grande diversité d'initiatives visant à aider au développement de sociétés innovantes et favoriser ainsi le développement économique des territoires.

Les start-up ont aussi besoin d'un écosystème favorable pour naître et se développer. Pour cela, l'écosystème constitué initialement par les acteurs historiques de la filière structurée autour d'un pôle agricole et d'un pôle agroalimentaire ne suffit pas à adresser tous les besoins des start-up de cette même filière. Pour rassembler tous ces services et compétences, de nombreux écosystèmes ou communautés d'entraide se sont constitués au fil du temps et au gré des besoins et des opportunités. L'on peut citer parmi eux :

- **des associations d'entrepreneurs partageant des problématiques communes** : La Ferme Digitale, La WineTech, Le Cofarming, Agroalia ;
- **d'autres communautés favorisant la mise en lien au sein d'une filière** : La FoodTech, Génopole, TWB, EIT Food ;
- **des initiatives issues de pôles de compétitivité ou d'acteurs institutionnels** : La Wood Tech, Euralimentaire, SmartFood Paris, ITerra, ToasterLab, Terralia Venture Innovation, Innov'Axelere, Euratechnologies ;
- **des initiatives construites en collaboration avec les filières industrielles** : Robagri, le Champ des Possibles, Run-gis & Co ;
- **des incubateurs au sein d'écoles** : FoodShaker Isara, FoodinLab AgroPariTech, AgriLab Lasalle, Hectar ;
- **des incubateurs ou accélérateurs privés experts** : ShakeUpFactory, Big Idea Ventures, Technofounders, FuturA-grow, le réseau des Villages by CA.

Chacun de ces acteurs a sa raison d'être : ils sont pour la grande majorité d'entre eux complémentaires, car ils n'adressent pas les mêmes thématiques ou niveaux de maturité ou bien apportent des services complémentaires.

03

Les conditions de la réussite de la transition agricole et agroalimentaire

L'ensemble de l'économie mondiale vit un changement d'ère et se trouve dans l'obligation d'accélérer une transition en profondeur guidée par des enjeux écologiques sans précédent. Cette situation est source d'opportunités car elle va nécessiter un degré d'innovation inédit. Le nombre grandissant de start-up dans l'AgriTech répond à un vrai besoin d'accélération et de changement rapide à la hauteur des nouveaux enjeux. La start-up est devenue un acteur majeur sur lequel s'appuyer pour conduire rapidement sur le terrain et de façon massive, des transformations, des transitions tout en s'appuyant sur les avancées, découvertes et technologies existantes.

L'ampleur des défis requiert de réussir à fédérer l'ensemble des acteurs et faire de la French AgriTech l'équipe de France de l'excellence agricole et alimentaire.

Nous devons mobiliser toutes les technologies nécessaires : de la robotique à la biotech en passant par les technologies numériques. Autant de solutions qui feront de ces secteurs les pionniers de toute la chaîne de la bioéconomie sur des territoires nouveaux que le 21ème siècle va construire. Tous les éléments sont présents mais les compétences ne s'articulent pas toujours comme elles le devraient

et le soutien à la prise de risque est une des clés permettant de faire réellement et efficacement avancer les choses au service de notre souveraineté. A l'instar de ce que font d'autres pays (Etats Unis, Royaume-Uni, Pays-Bas, Suisse, Italie, Israël,...) nous devons établir une stratégie que nous avons définie en six axes : développement du potentiel des start-up – accès aux financements – adaptation des réglementations – mobilisation de talents – transfert de résultats et de compétences de la recherche – acculturation.

Ces six axes stratégiques sont l'émanation du travail collaboratif que nous avons réalisé auprès d'un large panel représentatif des filières : agricole, agroalimentaire, viticole, halieutique et sylvicole. Grâce à ce travail, pour chaque axe nous avons identifié les constats et fait ressortir un certain nombre de recommandations développées dans ce rapport. Ils conduisent aux missions, aux actions et propositions d'organisation que nous allons aborder en chapitre 10 de ce rapport.



04

Axe stratégique 1

Accompagner le développement du potentiel d'une start-up AgriTech

Ce qu'il faut savoir

Une start-up part toujours d'une idée nouvelle répondant utilement à un besoin, même s'il n'est pas toujours émis, qui devra trouver son marché et se développer. Les secteurs de l'agriculture, de l'alimentation et de l'agro-environnement attirent de plus en plus de start-up. Cependant, il n'est pas facile de s'intégrer dans ces filières, étant donné leurs spécificités. La chaîne de valeur est très complexe et la multiplicité d'acteurs la rend relativement imperméable aux nouveaux entrants. De plus, les contraintes inhérentes au vivant, notamment la saisonnalité, imposent un rythme de développement qui n'est pas systématiquement en phase avec le rythme des start-up. Dans un marché qui potentiellement n'a pas de limite territoriale, l'accompagnement au développement international n'est à ce jour pas considéré comme suffisant par les entrepreneurs. Autant d'éléments qui motivent une approche spécifique pour maximiser le potentiel des start-up dans ce secteur stratégique que représente l'AgriTech.

Nos recommandations

Nous devons favoriser la création d'écosystèmes favorables au développement des start-up. Leurs solutions viennent pérenniser la compétitivité de notre agriculture et de notre alimentation. Ce sera le gage in fine de notre souveraineté et de leur rayonnement sur le plan international.

- **Construire un écosystème d'accompagnement global** permettant l'émergence de champions français dans les domaines de l'AgriTech. Renforcer les accélérateurs existants et favoriser l'émergence de "start-up studios" dédiés à l'AgriTech.
- **Créer un programme d'accompagnement "AgriTech 30" pour soutenir les start-up à fort potentiel et à fort impact.** Ces start-up devront en outre répondre aux critères suivants : apporter une valeur reconnue et différenciante ; représenter dans leurs secteurs (numérique, industriel, vivant) un niveau de performance et un potentiel de croissance suffisant ; répondre à des critères d'impact sociétal et environnemental ; avoir une ambition internationale.
- **Créer des espaces d'échange** et de mise en relation entre les acteurs historiques du monde agricole et les start-up.
- **Faciliter davantage l'accès des start-up aux marchés internationaux**, dès le début de leur parcours. Mieux faire connaître les possibilités d'accompagnement au développement international et favoriser la mise en réseau.



05

Axe stratégique 2

Des sources de financement capables de faire émerger des leaders

Ce qu'il faut savoir.

Les règles classiques de financement des start-up sont mal adaptées aux spécificités du monde agricole et agroalimentaire, notamment en raison des cycles végétatifs, des conditions climatiques et des temps longs de mise au point des innovations. En particulier, le financement du pré-amorçage et de l'amorçage est insuffisant et mal adapté. Il en va de même du financement du développement, notamment par les VCs, qui est sous-dimensionné. La durée d'émergence et de montée en puissance des start-up du secteur de l'AgriTech, tout particulièrement pour celles qui ont un profil industriel ou travaillant avec le vivant, sont en général plus longues que dans les autres secteurs. Ceci ne contredit pas leur potentiel de création de valeur.

Malgré une année 2021 record en levée de fonds par les start-up de la French Tech, la part de celle de l'AgriTech reste insuffisante. L'insertion des start-up dans un secteur très structuré est difficile. Les start-up sont souvent perçues comme venant bousculer les usages, règles ou l'organisation établie, challengeant les processus ou les outils de gestion, voire les modèles économiques ou la gouvernance. Elles sont alors plus perçues comme perturbantes que comme une contribution qu'il faut encourager et soutenir.

Nos recommandations.

Accélérer et simplifier l'accès au financement. Il est important d'accélérer et simplifier l'accès au financement pour les start-up AgriTech : l'accès aux aides d'amorçage (notamment financières) doit être extrêmement simple et rapide en matière de décision. L'accompagnement au montage des dossiers de recherche de fonds par les start-up de l'AgriTech devra être optimisé et tenir compte de la spécificité technique du projet.

Il faut également tenir compte du coût de l'importante phase d'expérimentation dans le cadre du POC et accentuer les aides spécifiques à leur financement. Ces dispositifs pourraient aussi couvrir, le cas échéant, les frais d'expérimentation par les parties prenantes (agriculteurs, distributeurs...) qui prennent le risque de ces expérimentations. Il serait très utile de créer un processus clair avec des jalons connus et reconnus de tous qui permettraient aux investisseurs d'être informés et confiants pour investir et avoir les bons KPIs à chaque stade de maturité, comme dans le développement de traitements médicaux.

Par ailleurs, la French AgriTech soutient pleinement les recommandations du rapport réalisé par l'Inspection Générale des Finances et le Conseil Général de l'Économie sur les leviers de développement des start-up industrielles avec notamment l'ambition de construire plus de 100 usines par an d'ici à 2030.

Favoriser une dynamique de financement public. Une meilleure coordination à l'échelle régionale permettrait d'apporter des réponses de proximité, des fertilisations croisées et une orientation plus ciblée et plus rapide des projets vers les bons interlocuteurs. Les Régions doivent également intensifier leurs contributions financières captées de l'Union Européenne vers les start-up. Grâce à leurs bureaux de représentation à Bruxelles, les Régions représentent de bons facilitateurs.

L'AgriTech est un secteur où il faut soutenir résolument les innovations à impact. C'est toute une ingénierie spécifique de financement qui est à construire. Pour évaluer les projets basés sur des innovations impactantes, il est proposé d'élaborer une grille d'évaluation des impacts. Celle-ci doit aboutir à une forme de labellisation "French AgriTech".

Mettre en valeur les critères d'impact et imaginer de nouvelles formes de financement.

Il nous faut imaginer de nouvelles formes de financement impliquant les acteurs et les épargnants. Nous proposons de créer un fonds d'amorçage à gouvernance plurielle à la mesure des enjeux agricoles et environnementaux. Nous proposons de flécher une partie de la collecte d'épargne du grand public de type Livret A vers des investissements d'amorçage sur des projets agricoles et alimentaires. Ceci pourrait être fait par la création d'un "livret AA" dont la gestion serait pilotée en coordination avec la Banque des Territoires. Favoriser également, l'émergence de fonds de dettes basés sur du crowdfunding pour se consacrer au financement direct de la modernisation et la transformation des exploitations agricoles vers une agriculture durable. Il apparaît indispensable par ailleurs, étant donné l'ampleur des besoins, de susciter la création d'un fonds fortement doté pour financer le développement de nos futures licornes de l'AgriTech.

Valoriser le secteur AgriTech auprès des fonds étrangers. La French AgriTech doit mettre en place des synergies avec la French Tech et attirer de nouveaux fonds d'investissement étrangers à s'intéresser à nos start-up AgriTech et venir ainsi renforcer les fonds français et les fonds européens déjà présents.

06

Axe stratégique 3

Un cadre législatif mis en œuvre pour soutenir l'innovation

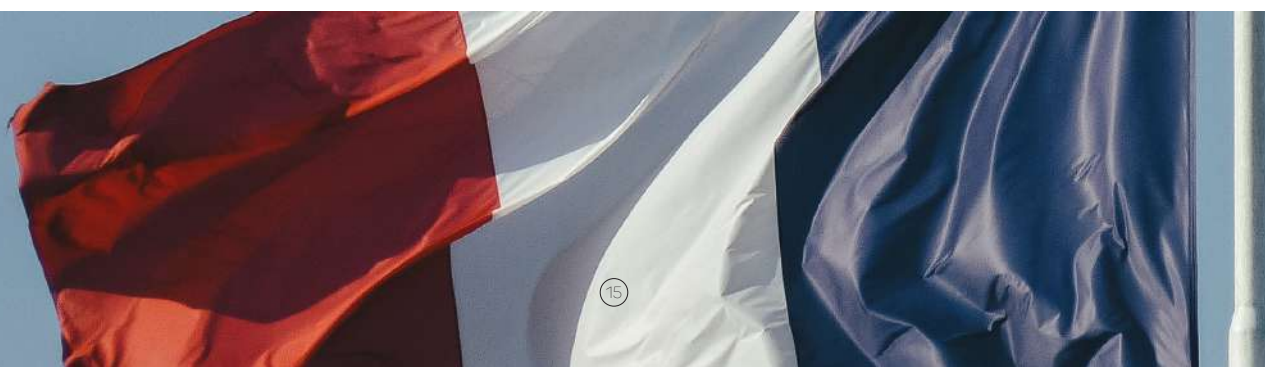
Ce qu'il faut savoir

Les réglementations française et européenne dans les domaines agricole et alimentaire sont très sophistiquées et complexes. Elles visent en premier lieu à protéger le consommateur en lui assurant une alimentation saine et transparente. Cependant, cette réglementation est malgré tout jugée contraignante et freinatoire à l'innovation dans ces secteurs. Dans ce rapport, nous avons listé quelques exemples où la réglementation peut aujourd'hui constituer un frein au développement de l'innovation dans le secteur de l'AgriTech.

- Réglementation sur les données à préciser. Les données publiques bénéficient théoriquement d'un régime d'ouverture, mais ce n'est pas toujours le cas. D'autre part, le statut d'intérêt général et la notion connexe de « Communs » sont essentiels pour faciliter l'innovation et doivent être précisés.
- Une obtention d'AMM jugée trop longue et trop coûteuse. Pour les start-up en particulier, ces délais et coûts sont insupportables car ils impactent très négativement la solidité financière de l'entreprise et pénalisent par conséquent l'innovation dans ce secteur.
- L'expérimentation de l'utilisation de drones en agriculture jugée trop contraignante et une réglementation concernant les robots à clarifier.
- Des démarches administratives floues. L'activité de ces nouveaux acteurs économiques ne correspond pas toujours aux cases des formulaires existants et obligatoires.
- Les structures de protection climatique par l'ombrage dynamique font face à un vide juridique entraînant une différence d'interprétation entre les régions ou les départements.
- Réglementation "Novel Food" rigide. Une procédure longue et incertaine pour une entreprise établie et qui devient quasi hors de portée pour une start-up.
- Cas des probiotiques. Le terme « probiotiques » renvoie à une allégation de santé. L'EFSA ne valide que très rarement une nouvelle allégation dans ce domaine. La procédure est jugée là encore trop longue et trop chère.
- Dans le domaine du vin, la réglementation française reste contraignante vis-à-vis de la concurrence internationale. Enfin, si les vins AOC sont une garantie de l'origine régionale, ils n'encouragent pas l'innovation, et les vins atypiques ne peuvent se voir attribuer ce titre.

Nos recommandations

- **Favoriser un régime de flux des données agricoles** et définir un cadre pour la donnée afin d'encourager l'innovation.
- **Adapter les réglementations pour favoriser l'innovation.** Dans le cadre d'une procédure de demande d'AMM pour un produit, nous préconisons l'identification des entreprises ayant fait preuve de leur sérieux dans la conception de leurs produits par une sorte d'agrément de l'Etat. Les futurs produits de ces entreprises agréées pourraient ainsi accéder à une demande d'autorisation provisoire de vente (APV), dès que leur innocuité aura été démontrée. Cette APV serait limitée dans le temps (3 ans), délai nécessaire à l'entreprise pour fournir à l'ANSES les données d'efficacité indispensables à l'obtention d'une AMM définitive. Plus largement, il est important d'adapter la réglementation des innovations aux spécificités agricoles (usage des drones, de la robotique et des équipements de protection climatique), voire de la simplifier sur certains points (cas des probiotiques, AOC dans le domaine du vin, etc.) de façon à mieux répondre aux attentes des consommateurs et rester compétitif au niveau international.
- **Définir un statut d'entreprise innovante dans le code rural.**



07

Axe stratégique 4

Faire émerger plus de talents formés au numérique et à l'innovation

Ce qu'il faut savoir

Il est totalement illusoire de penser révolutionner l'agriculture et l'agroalimentaire, de vouloir les faire entrer dans l'ère du numérique, si nous ne nous préoccupons pas de notre capacité à mobiliser les talents nécessaires pour y parvenir. Si ces secteurs souffrent de la pénurie généralisée de talents numériques, nous constatons aussi la désaffection des filles qui représentent aujourd'hui moins de 30 % des postes dans les métiers du digital.

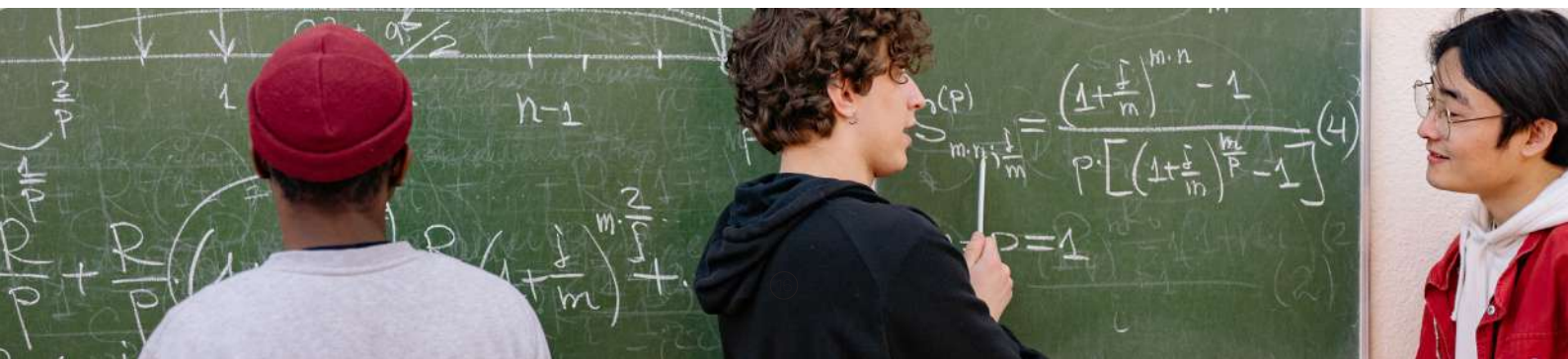
D'autre part, cette pénurie de talents est exacerbée par un besoin de collaborateurs ayant une double compétence : numérique et techniques agricoles par exemple. Les étudiants des écoles d'ingénieurs généralistes n'investissent pas assez le secteur agricole au sens large. Celui-ci est manifestement moins rémunérateur que tout autre secteur industriel. Les Grandes Écoles d'Agronomie pourraient fournir de tels talents, mais nous constatons là encore que les volumes d'enseignement des mathématiques et d'informatique ne sont pas suffisants tout au long du parcours pour maintenir le niveau, bien que certains cursus l'aient anticipé. Il en va de même pour les biotechnologies et la génétique.

Si le travail en équipe pluridisciplinaire est compliqué à mettre en place, les combinaisons de compétences en une seule et même personne sont rares et très recherchées sur un marché naissant.

Nos recommandations

Nous avons formulé dans ce chapitre quelques recommandations pour réussir à attirer plus de talents vers nos start-up de l'AgriTech.

- **Attirer davantage de talents numériques vers l'agriculture et l'agroalimentaire.** Développer des formations pour accompagner la reconversion de professionnels en quête de sens et attirés par ces secteurs.
- **Rendre plus attractif l'enseignement agricole, du secondaire à l'enseignement supérieur.** Communiquer auprès du grand public pour attirer davantage les jeunes vers ces métiers, favoriser la formation des jeunes au numérique dès le collège, renforcer les parcours agri-agro en mathématiques et autres sciences du numérique, favoriser les parcours croisés.
- **Attirer des talents vers les start-up pour faire émerger des profils clés à travers les formations initiales et continues.** Favoriser le rapprochement entre les étudiants et les start-up, multiplier et soutenir les incubateurs au sein des grandes écoles et universités.
- **Faire émerger des modèles de formations novateurs.** Nous devons encourager localement des rapprochements entre écoles techniques généralistes et les écoles agri-agro. Créer et promouvoir davantage les concours d'innovation, favoriser les stages et les expériences dans le domaine de l'AgriTech.
- **Sensibiliser les élus et les décideurs publics et privés sur les enjeux du numérique.**



08

Axe stratégique 5

Accélérer le transfert des résultats de recherche et des compétences vers le privé et en particulier vers les start-up

Ce qu'il faut savoir

En France, malgré la qualité de la recherche et la présence d'un environnement d'innovation favorable, le transfert des résultats de recherche vers les entreprises, et en particulier les start-up, est néanmoins moins développé que dans d'autres pays (USA, Israël, Pays-Bas...). Plusieurs raisons sont identifiées, en voici trois exemples : le décalage de pas de temps (long pour la recherche, agile pour les start-up) ; le coût élevé pour les start-up (frais environnés qui s'ajoutent au coût de temps des chercheurs), l'évaluation des chercheurs plutôt dominée par les publications, etc.

Des dispositifs de collaborations entre la recherche et les start-up sont à optimiser. De nombreux entrepreneurs déplorent ce manque de collaboration. Pourtant de nombreux dispositifs existent telles que les structures d'accompagnement régionales et nationales permettant une montée en TRL des technologies développées. Les structures de transfert comme INRAE Transfert ont aussi un rôle primordial à jouer pour permettre l'émergence de start-up DeepTech et faire le lien entre INRAE et les start-up. Il faut également souligner l'existence du premier start-up studio dédié au transfert de technologies issu de la recherche publique : Technofounders. Enfin, le Plan DeepTech porté par la BPI depuis 2019 a abouti en 2021 à la mise en place de la plateforme "Les DeepTech" qui offre une porte d'entrée unique aux porteurs de projet. En 2019, la ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, Madame Frédérique Vidal a saisi François Jamet d'un rapport sur les transferts de technologies aux start-up. Il y a beaucoup de similitudes entre ses constats et les nôtres.

D'autre part, il y a aussi une nécessité de confronter l'innovation aux conditions réelles. Ce besoin d'expérimentation « validée » de terrain existe en France, mais aussi pour l'offre vendue à l'étranger. Il existe des expériences sur le sujet, mais elles sont encore trop peu nombreuses et les modèles économiques pour articuler la collaboration entre les acteurs de la recherche appliquée et les start-up sont à ajuster.

Nos recommandations

Nos recommandations prennent en compte ce qui est indiqué dans le rapport Jamet, complété par des spécificités inhérentes aux secteurs de l'agriculture et de l'agroalimentaire.

Elles se résument en deux parties :

Fluidifier les processus de transfert de la recherche vers les start-up par l'encouragement et l'implication.

Pour fluidifier les transferts, nous proposons de créer des modèles de "start-up studio" ou de "Lab-com" capables d'organiser ces transferts et de cadrer les approches financières. Faire également évoluer les processus d'évaluation des chercheurs et enseignants-chercheurs pour une meilleure prise en compte des actions d'innovation. Par ailleurs, les établissements d'ESR doivent être encouragés. Renforcer leurs incubateurs et accélérateurs et mettre en place des collaborations avec les start-up studios notamment.

Développer les dispositifs de création de références validées en conditions réelles, en favorisant l'implication d'un maximum d'acteurs. Si la recherche doit être impliquée, ce doit être également le cas pour les instituts techniques, les chambres d'agriculture, les fermes expérimentales et les lycées, en étroite collaboration avec les agriculteurs, notamment ceux que nous qualifions d'agriculteurs pionniers.



09

Axe stratégique 6

Les leviers de déploiement vers et avec les utilisateurs : acculturation, expérimentation et massification

Ce qu'il faut savoir

La rapidité d'adoption des innovations par les utilisateurs est un point crucial pour les start-up. Or, l'hyperstructuration des secteurs agricole et agroalimentaire rend compliqué l'accès au marché. Pourtant, la collaboration avec des start-up peut dans bien des cas représenter une opportunité. L'arrivée de nouveaux entrants, loin de devoir être considérés comme une concurrence, doit représenter une opportunité et une dynamique pour préparer l'avenir avec les jeunes générations.

Par exemple, la collaboration avec les agriculteurs est essentielle au développement même des start-up. Il est cependant difficile de convaincre les structures agricoles et para-agricoles de l'intérêt de créer des partenariats autour de solutions innovantes. La plupart du temps, un agriculteur ne représente pas à lui seul un échantillon représentatif de test. Il est donc nécessaire de construire un réseau robuste d'early adopters de solutions proposées par les start-up le plus en amont possible. Concernant les initiatives déjà en place, une consolidation des collaborations et une mutualisation de moyens paraît nécessaire pour gagner en efficacité tout en gardant l'agilité nécessaire.

Nos recommandations

- **La formation : un levier essentiel pour inculquer une culture de l'innovation.** C'est une refonte totale du système de formation qui doit être envisagée. C'est une pratique capacitante du numérique et de l'innovation qu'il faut mettre en place. Cela demande du temps, il est nécessaire de se donner les moyens de former rapidement les early adopters, partenaires potentiels et primo-testeurs pour les start-up.
- **L'information : un facteur essentiel du parcours d'acceptation d'une nouvelle offre.** Les consommateurs et les utilisateurs suivent généralement les mêmes chemins avant d'effectuer un achat ou souscrire à une offre. Les premières étapes, à savoir la connaissance de l'offre et le besoin d'informations, sont essentielles pour susciter l'intérêt, en particulier dans le cadre d'une nouvelle technologie ou d'une offre disruptive. Il faudra également élaborer une communication adaptée aux différents utilisateurs que l'on veut toucher et octroyer des moyens pour le transfert de cette information via la French AgriTech.
- **Les ambassadeurs : un levier de massification de l'innovation.** Il est nécessaire de construire des plateformes d'ambassadeurs testeurs au niveau des régions pour permettre aux start-up de trouver les primo-testeurs dont elles ont besoin. Par ailleurs, il est également possible de mettre en place un média pour mettre en avant les utilisateurs et les témoignages d'agriculteurs afin de convaincre les agriculteurs moins acculturés. Enfin, pour les offres numériques, un chèque innovation pour les agriculteurs, à l'instar de ce qui est fait en Région Nouvelle-Aquitaine, pourrait être mis en place.



10

La naissance de la French AgriTech

Les missions

Pour atteindre les objectifs tels que nous les avons formulés, la French AgriTech se positionne sur cinq missions : fédérer, impulser, acculturer, promouvoir et faire rayonner les innovations et les start-up de l'AgriTech en France et à l'international.

Fédérer

- Faciliter les échanges, les rencontres, les collaborations entre les start-up et tous les autres acteurs de l'écosystème AgriTech avec lesquels elles vont inventer les solutions de l'alimentation de demain¹.
- Faciliter l'intelligence collective et le transfert de compétences.
- S'impliquer au plus près de la stratégie nationale agricole et alimentaire ainsi que des stratégies régionales pour créer une véritable "équipe de France".
- Entretien des liens avec d'autres secteurs professionnels pour favoriser les complémentarités.

Impulser

- Faciliter l'accès aux opportunités de financement pour les start-up AgriTech.
- Collaborer avec des investisseurs pour favoriser la création et le financement de start-up de l'AgriTech.
- Contribuer à faire émerger des licornes nécessaires au rayonnement et aux exportations agricoles et agroalimentaires françaises.
- Aider à rendre plus accessibles vis-à-vis des start-up, les informations nécessaires à leur croissance et à leur développement.
- Être le représentant des start-up de l'AgriTech française auprès des acteurs pour aider à l'élaboration de dispositifs de financements et de programmes collaboratifs les plus adaptés.
- Favoriser les projets collaboratifs européens dans lesquels les start-up sont fortement représentées, en s'appuyant sur les structures européennes existantes et les Régions de France.

Acculturer

- Favoriser l'expérimentation avec l'ensemble des acteurs de la chaîne de valeur pour permettre la mise au point des innovations.
- Soutenir l'appropriation des innovations agricoles et alimentaires par les utilisateurs, les professionnels du vivant, les parties prenantes et les élus.
- Faciliter la compréhension des offres créées par les start-up pour favoriser la diffusion et la commercialisation des innovations.

Promouvoir

- Être porte-parole auprès des pouvoirs publics et parties prenantes. Participer à la dynamique FRANCE 2030 en facilitant l'innovation dans la filière.
- Donner de la visibilité aux acteurs de l'écosystème de la French AgriTech : les start-up concernées et toutes les structures qui sont indispensables pour leur éclosion et leur développement.
- Participer activement à valoriser les filières AgriTech et leurs nouveaux métiers. Aider à attirer des talents et susciter l'entrepreneuriat dans les filières AgriTech.

Faire rayonner

- Faciliter davantage l'accès des start-up aux marchés internationaux, dès le début de leur parcours.
- Accompagner la promotion des start-up hors du marché français.
- Œuvrer pour la notoriété française en termes d'innovation agricole et alimentaire.

¹Acteurs de l'écosystème AgriTech : enseignement supérieur et recherche, industries de l'amont et de l'aval, pôles de compétitivité, réseaux, associations, investisseurs, gouvernement, incubateurs, accélérateurs, fonds d'investissements, organisations professionnelles, agricoles, agences gouvernementales, collectivités territoriales, agriculteurs, acteurs de la distribution, etc.

Les actions

Pour atteindre les objectifs fixés et réaliser les missions envisagées, la French AgriTech doit mettre en place rapidement un ensemble d'actions concrètes, en partenariat avec La French Tech, les autres acteurs et parties prenantes. Nous proposons trois catégories d'actions que nous détaillons ci-après.

1 Actions en partenariat avec La French Tech

Outre tout le travail remarquable réalisé par La French Tech auprès des start-up, de par sa mission de faire de la France un des pays les plus attractifs au monde pour les start-up qui veulent se lancer, nous pouvons également mentionner quelques actions spécifiques à mettre en place et détaillées ci-après.

Programme d'accélération French AgriTech 30, en partenariat avec La French Tech.

Nous proposons la création d'un programme d'accélération French AgriTech 30 en partenariat avec La French Tech, à l'instar de la FT120 et du Next 40. Une attention spécifique sur des critères de l'AgriTech développés dans le premier axe stratégique (les spécificités du monde du vivant et du monde agricole, ainsi que les critères d'impact), viendra compléter l'analyse des dossiers pour aboutir à une sélection de 30 start-up à potentiel chaque année :

- 10 start-up de l'univers des technologies numériques (outil d'aide à la décision, logiciel, marketplace, traitement de données, traçabilité, coaching, livraison, application mobile, dark kitchens...);
- 10 start-up maîtrisant les technologies industrielles (robotique, équipements connectés, production d'énergie, nouvelles formes d'exploitations agricoles, nouveaux process alimentaires...);
- 10 start-up travaillant le vivant (génétique, biotechnologies, carbon farming...).

Ce programme French AgriTech 30 a pour vocation d'assurer notre souveraineté et notre rayonnement par la réponse aux enjeux de la troisième révolution agricole et alimentaire. Afin de construire une filière cohérente, il faudra veiller au développement de l'ensemble de l'écosystème : de l'AgTech à la FoodTech en passant par la Wood Tech et la WineTech.

Autres actions possibles en partenariat avec La French Tech.

La French AgriTech a pour vocation de travailler en complète collaboration avec La French Tech, de bénéficier notamment de son rayonnement à l'international et des soutiens des organismes partenaires de la French Tech : Bpifrance, Business France, Caisse des dépôts, Direction Générale des entreprises et autres organismes. Il sera important de mettre en place des synergies avec La French Tech, notamment avec French Tech Central dans leurs domaines de compétences (réglementation, démarches administratives, présence à l'international, etc.)

2 Actions en partenariat avec d'autres acteurs

Création d'une plateforme d'informations pour faciliter l'accès au financement et à toutes les données utiles pour une entreprise AgriTech.

Cet outil permettra aux start-up de l'AgriTech d'avoir accès rapidement aux informations permettant de se développer : sources de financements (les différents modes possibles, les différentes aides, les prix, etc.), informations sur les acteurs de l'écosystème, les programmes d'accompagnement, les concours et appels à projets, les conférences et événements, etc.

Cela consiste en une base de données dynamique, elle permettra de flécher les start-up vers les acteurs du financement les plus adaptés. Pour les acteurs du financement, cette plateforme permettra aux équipes d'investissement d'avoir accès aux informations sur les start-up en fonction de leurs champs d'innovation. Cette plateforme doit être mise en place en coordination avec Bpifrance et la Banque des Territoires.

Création d'un label "French AgriTech".

Un label "French AgriTech" permettra de rassembler et de distinguer, via des critères objectifs, mesurables et transparents, à la fois les start-up (une centaine par an) mais aussi des structures de soutien et d'accompagnement et plus largement les parties prenantes du secteur qui s'engagent à porter et mettre en œuvre ces missions. Cette labellisation French AgriTech doit être temporaire, renouvelable et évaluée, via une grille de critères objectifs et mesurables qui reste à construire.

Les conditions d'utilisation et de mise en avant de ce label, qui fédèrera tout l'écosystème French AgriTech, seront encadrées par des règles à préciser. Les règles de labellisation comme les conditions d'utilisation seront différentes selon le statut de l'entreprise ou de l'entité concernée.

Actions de promotion autour des innovations.

La promotion de l'écosystème et des solutions créées par les start-up pourra être assurée par différentes initiatives, en partenariat avec La French Tech, Bpifrance, Business France, et d'autres acteurs ayant pour vocation de promouvoir les start-up :

- par un média diffusant les informations relatives aux innovations au sein du réseau de la French AgriTech ;
- par la présence coordonnée des start-up et des innovations lors des salons en France et à l'international (SIA, SIMA, SIAL, Fruit Attraction à Madrid, Agritechnica et EuroTier à Hanovre, Fruit Logistica à Berlin...), et dans des conférences et événements professionnels spécialisés des secteurs de l'AgriTech, voire par l'organisation de missions export ciblées.

Favoriser des projets européens impliquant les start-up.

Pour ce faire, la French AgriTech s'appuiera sur les Régions et les structures existantes telles que les pôles de compétitivité spécialisés ayant démontré leur impact, et les European Digital Innovation Hubs (EDIH) français qui seront sélectionnés dans chaque Région. Elles devront également être sollicitées pour accélérer la transformation de la filière agricole et alimentaire.

C'est le cas par exemple de l'EDIH DIVA en Pays de la Loire qui accompagnera les projets d'innovation sur l'Intelligence Artificielle (IA), appliquée notamment au secteur agri-agro.

Les représentants à Bruxelles et les points de contacts nationaux (PCN), experts des dispositifs européens, seront des acteurs à impliquer dans ce réseau French AgriTech.

3 Autres actions prioritaires menées par les ambassadeurs de la dynamique French AgriTech**Rôle d'information et de porte-parolat auprès des pouvoirs publics et parties prenantes.**

La French AgriTech a également vocation à devenir le porte-parole de référence des acteurs de la nouvelle économie auprès des institutions, des financeurs publics et à participer à la dynamique FRANCE 2030 en facilitant l'innovation dans la filière.

À ce titre, l'ensemble des structures coordonnées au sein de la French AgriTech, demandent à participer activement aux conseils d'administration de structures agricoles ou agroalimentaires, en tant que membre (membre associé du bureau de l'APCA et chambres régionales, CAF, Institut Agro, INRAE, ANSES, FranceAgriMer, OFB, Agreenium, CESE, etc.), ainsi que dans certains conseils supérieurs scientifiques spécialisés, leurs commissions agricoles ou alimentaires et autres instances consultatives françaises et européennes d'utilité face aux enjeux.

Autres actions permettant la rencontre en physique ou distanciel entre les start-up, les investisseurs et les parties prenantes.

Nous proposons l'organisation d'un événement mensuel de rencontre entre les start-up et les autres acteurs de l'écosystème, notamment les investisseurs. Cela prendrait la forme d'un "Démon Day" permanent et récurrent, à Paris et en régions, donnant aussi l'occasion de mettre en avant les collaborations les plus pertinentes et gagnantes.

Il s'agira, tous les mois, d'un événement ouvert de rencontre entre les start-up et tous les acteurs de l'écosystème, notamment les investisseurs, afin de permettre à des porteurs de projets sélectionnés de se faire connaître. Un temps fort rythmé par des pitches, des témoignages d'entrepreneurs et aussi d'acteurs de l'innovation AgriTech souhaitant s'ouvrir à la collaboration. Ce temps fort sera aussi l'occasion de faire la promotion des appels à candidature ou des réussites inspirantes afin de faire connaître et rayonner les écosystèmes territoriaux.

L'animation de la French AgriTech par ses ambassadeurs

Les acteurs existants, associations créées autour des entrepreneurs de l'AgriTech, se sont fortement impliqués aux côtés de La Ferme Digitale tel que l'indiquait la mission confiée par le ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation et du secrétaire d'Etat au Numérique. Il en ressort un réel souhait de faire vivre ensemble cet écosystème élargi favorisant l'innovation dans la chaîne agroalimentaire. Ainsi, il est souhaité de formaliser l'animation et la coordination en lien avec les acteurs évoqués dans le rapport, et La French Tech.

Les structures existantes, nommées ici les ambassadeurs de la French AgriTech (La Ferme Digitale, La WineTech, CoFarming, Robagri, La Wood Tech, La FoodTech etc...) rassemblées au sein d'une dynamique dédiée, réaliseront un travail en commun pour faire avancer des sujets transversaux et mettre en œuvre les missions de la French AgriTech. Par ailleurs, un état des lieux annuel permettra de coordonner et de mettre en œuvre les actions afin d'atteindre les ambitions qu'ils se sont fixées. Les acteurs de ce réseau seront coordonnés au niveau national avec déclinaison à l'échelle régionale en optimisant les initiatives déjà en place et associées à la dynamique.

French AgriTech, le mouvement français issu des réseaux d'innovation sur toute la chaîne de la bioéconomie.

Nous l'avons dit, l'ensemble des activités de la biomasse et du vivant connaît une profonde transformation. Ces filières représentent ensemble un écosystème qui doit être accompagné et soutenu pour conserver notre excellence en matière de production, de productivité et de souveraineté. La French AgriTech, mouvement français issu des réseaux d'innovation de la chaîne de la bioéconomie, sera le catalyseur de toutes les énergies pour permettre à la France de continuer à siéger au rang des grandes nations agricoles, agroalimentaires et agro-environnementales. Pour parvenir aux ambitions que nous nous sommes fixées, il nous faut unir nos compétences, nos moyens et nos talents pour faire de la French AgriTech un acteur majeur de notre souveraineté et de notre rayonnement au sein de la dynamique globale de l'AgriTech mondiale.





French AgriTech, le mouvement français issu des réseaux d'innovation sur toute la chaîne de la bioéconomie

L'ensemble des activités de la biomasse et du vivant (agriculture, viticulture, sylviculture, halieutique, agroalimentaire, produits biosourcés, valorisation des déchets organiques, bioénergies, biotechnologies...) connaît une profonde transformation. Ces filières représentent ensemble un écosystème qui doit être accompagné et soutenu pour conserver notre excellence en matière de production, de productivité et de souveraineté. Bien que déjà largement engagée, la troisième révolution agricole et alimentaire mérite d'être expliquée, soutenue et même accélérée.

La French AgriTech, mouvement français issu des réseaux d'innovation de la chaîne de la bioéconomie, sera le catalyseur de toutes les énergies pour permettre à la France de continuer à siéger au rang des grandes nations agricoles, agroalimentaires et agro-environnementales.

A la demande de Julien Denormandie, ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation et de Cédric O, secrétaire d'État au Numérique, ce rapport définit les contours de la French AgriTech.

La définition des grands enjeux, l'état des lieux, un tour d'horizon de quelques pays et l'estimation des conditions de la réussite nous ont permis d'évaluer le positionnement de la France sur l'échiquier mondial.

Forts de ces constats, nous avons défini six axes stratégiques sur lesquels nous faisons des recommandations après avoir identifié les causes. Ces six axes sont : l'accompagnement des start-up, le financement, la réglementation, la mobilisation des talents, le transfert des technologies et du savoir-faire et l'acculturation de l'écosystème.

En conclusion du rapport, nous avons défini les missions pour fédérer, impulser, acculturer, promouvoir et faire rayonner la French AgriTech. Les axes de travail et les missions de la French AgriTech nous ont conduits à établir les actions prioritaires qu'il est nécessaire d'engager et la manière d'animer cet écosystème pour parvenir aux ambitions que nous nous sommes fixées.

L'ensemble des activités de la Terre à la table, qui contribuent à l'excellence de la France, invitent à construire ensemble une French AgriTech à la hauteur des enjeux. Nous devons unir nos compétences, nos moyens et nos talents pour faire de la French AgriTech un acteur majeur de notre souveraineté et de notre rayonnement au sein de la dynamique globale de l'AgriTech mondiale.